

Fiche d'identité du site Natura 2000
« BASSIN DE L'ARQUES »
(site n° FR 2300132)

PRÉAMBULE

La biodiversité est la diversité de la vie sous toutes ses formes. Cette diversité constitue le socle de tout type d'activité. Il est prouvé que cette biodiversité est actuellement en danger et il est donc essentiel d'agir pour qu'elle soit préservée. L'engagement de la France sur le sujet se traduit, entre autres, par la mise en place du réseau Natura 2000.

Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites ayant pour objet la préservation de la biodiversité, via la protection d'un ensemble d'habitats et d'espèces « d'intérêt communautaire ».

Sur chacun des sites, plusieurs démarches sont entreprises :

- Un plan de gestion, appelé « Document d'Objectifs » (DOCOB) est établi en concertation avec les acteurs locaux, et validé par un Comité de Pilotage (COPIL). Ce DOCOB est ensuite mis en œuvre par une structure animatrice, désignée par le COPIL. Cette mise en œuvre se base en grande partie sur le contractuel : il s'agit de promouvoir et de mettre en œuvre des bonnes pratiques de gestion sur le site.
- Un régime d'évaluation des incidences sur le réseau Natura 2000 s'applique plus particulièrement en site Natura 2000 : l'objectif est de s'assurer que tout nouveau projet ne porte pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Si l'évaluation des incidences Natura 2000 conclut à des effets significatifs sur leur conservation, le porteur de projet devra prendre des mesures afin de supprimer ou réduire les impacts négatifs du projet.

En Haute-Normandie se trouvent 34 sites Natura 2000 répartis sur l'ensemble du territoire. La cartographie du réseau est disponible en annexe 1. Elle est accessible sur internet dans l'outil [C@rmen](#) du ministère en charge de l'écologie :

<http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/sitesNatura2000DirectiveHabitats.map>
(+ cochez « sitesNatura2000DirectiveOiseaux »)

LOCALISATION

Région, Département : Haute-Normandie, Seine-Maritime (76)

Superficie : 338 ha

Nombre de communes : 62 communes (liste en annexe 2)

Altitude maximale : 205 mètres

Région biogéographique : Atlantique

% du site en SAU : 0 % (site linéaire)

% du site en forêt : <1 % (site linéaire)

% du site en milieu naturel hors forêt et SAU : > 99 %

DOCUMENT D'OBJECTIFS

Structure(s) animatrice(s) post-DOCOB : Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Béthune

Date d'achèvement : 21 février 2012

Date de mise à jour : /

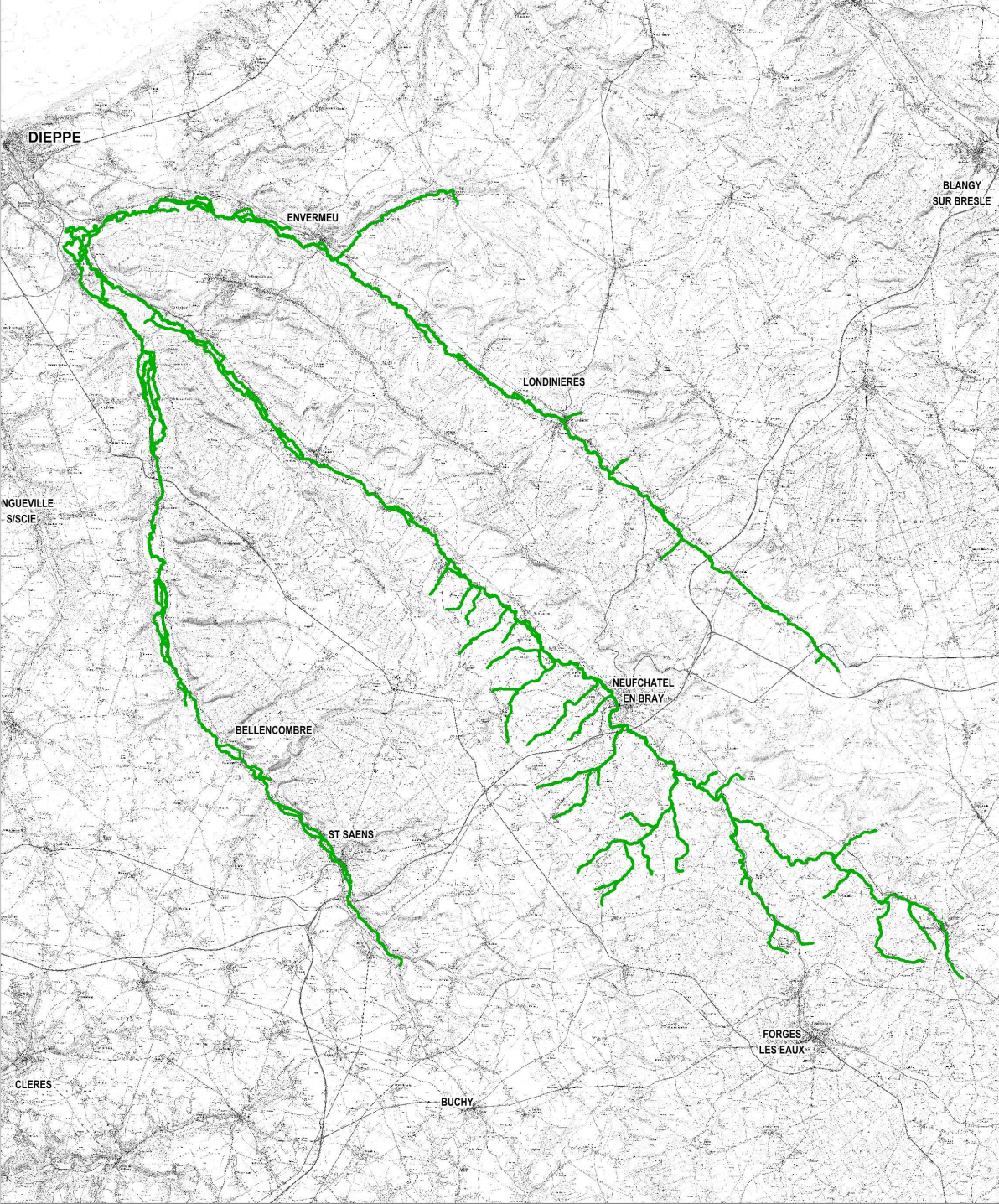
Arrêté d'approbation du DOCOB : 5 mars 2012

Arrêté ministériel de désignation en ZSC : /



Site Natura 2000 "Bassin de l'Arques"

Août 2012



 Site Natura 2000 "Bassin de l'Arques"

Fond IGN scan 25©2011



PRÉSENTATION DU SITE

Plusieurs entités biopaysagères composent le site :

Le site « bassin de l'Arques » est entièrement compris dans le bassin versant de l'Arques. L'Arques est un fleuve côtier qui se jette dans la Manche à Dieppe. L'Arques ne fait en réalité que 6,5 km et est l'exutoire de 3 cours d'eau plus importants en amont : la Béthune, l'Eaulne et la Varenne.

Le site Natura 2000 concerne le lit mineur (comprenant les berges) de ces 3 cours d'eau et de l'Arques sur les 1,6 km en aval de sa confluence avec l'Eaulne.

Il est possible de repérer 2 grands ensembles paysagers différents le long de ces cours d'eau :

- un ensemble de vallées aux lits majeurs relativement prononcés dans les bassins versants de l'Arques, l'Eaulne, la Varenne et la Béthune en aval de Mesnières-en-Bray,
- la vallée de la Béthune en amont de Mesnières-en-Bray n'a pas la même morphologie et est composée d'un ensemble de petites vallées et/ou talwegs associés à des petits ruisseaux connectés à la Béthune et composant un « chevelu »

Au delà du lit mineur, les bassins versants des cours d'eau sont intéressants en termes de biodiversité (zones humides d'intérêt faunistique et floristique, mégaphorbiaies, alignements d'arbres têtards...) mais ne sont pas actuellement classés en site Natura 2000. Une proposition de classement de site Natura 2000 plus étendu est en cours de réflexion suite aux conclusions du DCOB, validé par le COPIL.

HABITATS ET ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU SITE

Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

Type de milieu	Code Natura 2000	Habitat naturel	Surface / Linéaire / Stations
Milieux aquatiques	3260	Rivière à renoncules oligo-mésotrophes à eutrophes	330 ha
Habitats humides	91E0	Mégaphorbiaies mésotrophes colinéennes	1 ha
Forêts	6430	Aulnaie – Fresnaie des bords de rivières à cours lents	380 km linéaire

Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site

Type d'espèce	Code Natura 2000	Nom scientifique	Nom commun	Intérêt du site
Poissons	1163	<i>Cottus gobio</i>	Chabot	fort
	1106	<i>Salmo salar</i>	Saumon atlantique	fort
	1095	<i>Petromyzon marinus</i>	Lamproie marine	fort
	1099	<i>Lampetra fluviatilis</i>	Lamproie de rivière	fort
	1096	<i>Lampetra Planerii</i>	Lamproie de Planer	fort
Crustacés	1092	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Écrevisses à pattes blanches	modéré

ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

On retrouve plusieurs activités liées au site :

- **Pisciculture** : 8 exploitations ont été repérées sur le site
- **Hydro-électricité** : 1 station est en activité et plusieurs projets sont en discussion
- **Rejets domestiques** : on retrouve 33 stations d'épuration sur l'ensemble du bassin versant, avec 22 rejets directs dans la rivière.
- **Pêche** : 5 à 10 % du linéaire fait l'objet de pratiques de pêches, encadrées par des associations de pêche.
- **Sports de loisirs** : ces cours d'eau font l'objet de pratique de canoë-kayak, de manière encadrée (club) et/ou libre.

D'autres activités situées dans les bassins versants peuvent également être liées au site :

- **Agriculture** : les bassins versants des 3 cours d'eaux amont sont des territoires relativement ruraux où l'agriculture est très importante. (en 2000 : 1521 exploitations sur l'ensemble du grand bassin versant avec 31.000 ha en herbe, 40.000 ha dédié au fourrage et 76.000 ha en terres labourables ou culture, source : RGA 2000, chambre d'agriculture)
- **Industries** : 130 sites industriels aux abords du site, principalement dans la partie aval, dont 5 carrières.
- **Chasse** : Pratique de la chasse aux abords du site
- **Urbanisation** : Le territoire enregistre une augmentation de la population (40 133 habitants sur les communes du site en 2009, + 5,9 % entre 1999 et 2009, source : INSEE) semblable à celle de la France sur la même période (+6,8 %) mais plus importante que celle de la Région Haute-Normandie (+2,9 %). Cela peut se traduire par une urbanisation des secteurs proches du site.

ENJEUX ET OBJECTIFS

Le travail de rédaction et de concertation autour du DOCOB a permis de donner 5 objectifs majeurs à l'animation du site :

- **RÉTABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE,**
- **RESTAURATION DES HABITATS D'ESPÈCES,**
- **PRÉSERVATION DES ZONES HUMIDES,**
- **LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'ÉROSION,**
- **AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU.**

Les 3 derniers grands enjeux mettent en évidence la nécessité d'agir à l'échelle du bassin versant, ou a minima à l'échelle du lit majeur, pour atteindre les objectifs de conservation et de restauration du site. C'est pourquoi un travail est actuellement en cours pour étendre le site dans le lit majeur (en se basant sur les zones humides du lit majeur)

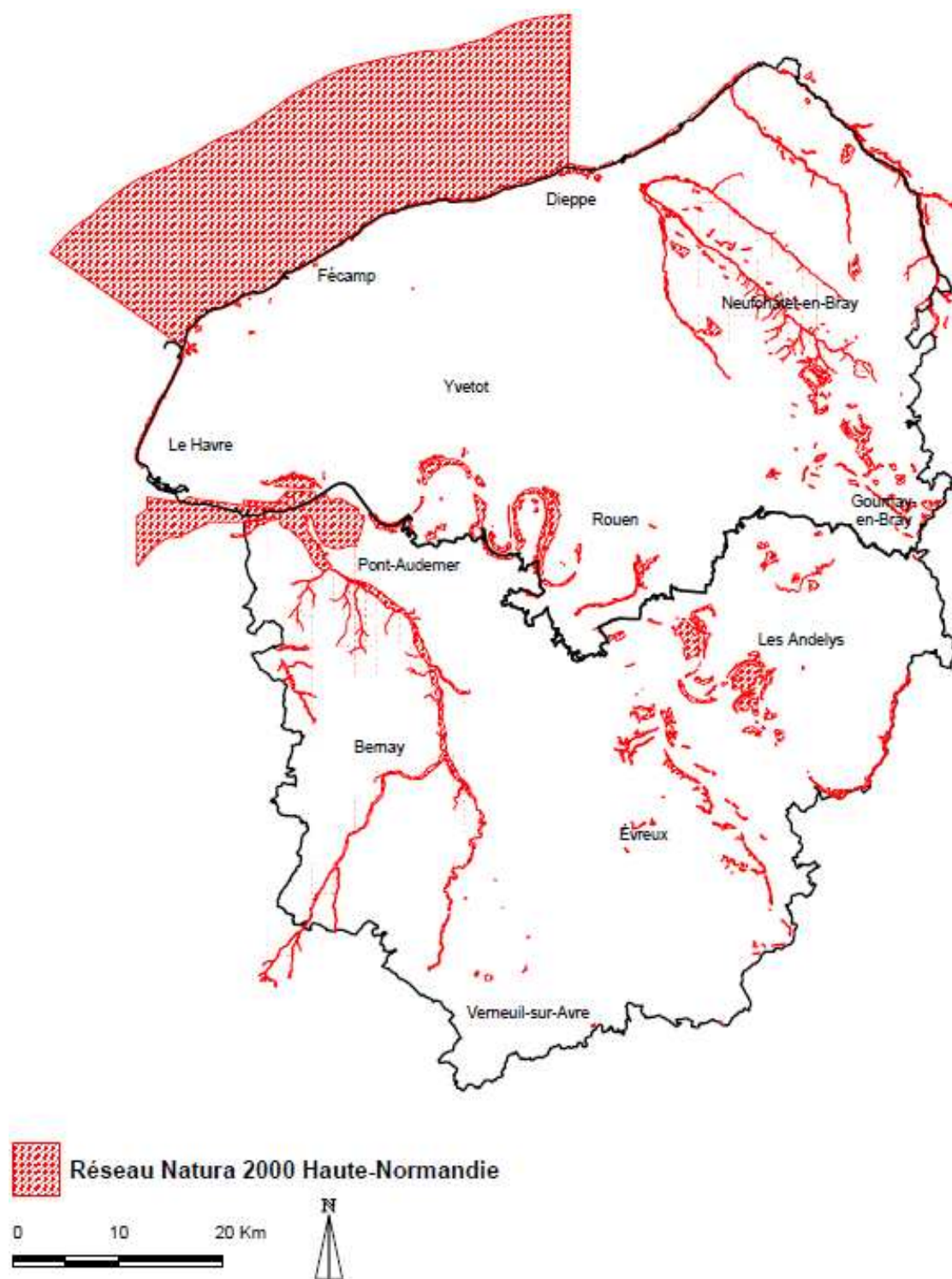
OBJECTIFS PAR TYPE DE MILIEUX OU D'ACTIVITÉS

	Secteur / Activité	Objectifs définis dans le DOCOB
Agriculture	Pâturages	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien des prairies humides le long des berges - Gestion extensive des prairies - Limitation de la fertilisation sur les zones les plus patrimoniales - Mise en défens temporaire de milieux remarquables
	Cultures	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les cultures entre les rangs - travail agronomique du sol pour limiter l'érosion (travail perpendiculaire à la pente locale...) - Protéger les cours d'eau par la mise en place de bandes enherbées
	Enjeux rivières	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de clôtures pour éviter la destruction des bords de cours d'eau par les troupeaux - Aménagement et entretien de points d'abreuvements - Aménagement et entretien de gués
autres	Urbanisation	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas réaliser d'aménagements sur les zones sensibles aux risques de ruissellement - Adapter l'urbanisation aux potentiels risques de ruissellement - Adapter l'urbanisation à l'impact (rejet, artificialisation de la berge) sur la qualité du cours d'eau et de ses berges - Améliorer les réseaux d'assainissement
	Industries	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des rejets et des eaux de ruissellement issues des zones d'activités
	Hydro-électricité	<ul style="list-style-type: none"> - rétablissement de la libre circulation piscicole par suppression ou aménagement des ouvrages existants - Entretien des aménagements existants
Boisements et Forêts	Forêts alluviales	<ul style="list-style-type: none"> - Reconstitution, entretien de la ripisylve - Ne pas détruire la ripisylve - Mise en place de clôtures pour éviter la destruction par les troupeaux
	Haies et bocages	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer les éléments fixes du paysage (boisements, haies, arbres têtards, etc.)
Loisirs	Pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'impact de l'activité sur les milieux : ne pas surpiétiner les berges, ne pas artificialiser les berges, éviter de naviguer sur les frayères...
	Sports de nature	

IMPACT DES ACTIONS SUR LES HABITATS ET ESPÈCES

Type de milieu ou d'espèce	Principales actions favorables à la préservation, voire la restauration du milieu / de l'espèce	Principales actions défavorables, voire incompatibles avec la préservation du milieu / de l'espèce
Milieus aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité de l'eau à l'échelle du Bassin versant • Amélioration de la qualité fonctionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Curages et recalibrages • Faucardage non autorisé – non adapté • Apport d'eau chargés en MES
Habitats humides	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion périodique par fauche 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'entretien • Utilisation de produits chimiques • Artificialisation du lit majeur
Forêts (alluviales)	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre l'artificialisation du lit majeur • Absence d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Coupe à blanc • Utilisation de produits chimiques
Poissons	<ul style="list-style-type: none"> • Rétablissement de la continuité écologique • Amélioration de la qualité fonctionnelle des cours d'eau • Restauration des zones favorables à la reproduction 	<ul style="list-style-type: none"> • Pollutions accidentelles et récurrentes • Maintien des ouvrages infranchissables • Apport d'eau chargée en MES • Curages
Crustacés	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion adaptée des berges • Amélioration de la qualité de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Pollutions accidentelles et récurrentes • Apport d'eau chargée en MES • Curages
Tous les habitats et espèces	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • artificialisation des zones humides du lit majeur • Invasion d'espèces envahissantes exotiques (renouée du japon par exemple)

ANNEXE 1 : RÉSEAU NATURA 2000 EN HAUTE-NORMANDIE



ANNEXE 2 : COMMUNES DU SITE

Nota : la cartographie des habitats d'intérêt communautaire se trouve sur C@rmen

Code INSEE	Nom de la commune	Surface dans site (en ha)	Code INSEE	Nom de la commune	Surface dans site (en ha)
76008	Ancourt	8,66	76454	Mortemer	1,06
76026	Arques-la-Bataille	11,8	76458	Muchedent	8,61
76052	Bailleul-Neuville	3,27	76459	Nesle-Hodeng	4,63
76053	Baillolet	0,06	76462	Neufchâtel-en-Bray	5,84
76054	Bailly-en-Rivière	2,81	76465	Neuville-Ferrières	7,49
76060	Beaubec-la-Rosière	4,24	76487	Osmoy-Saint-Valery	7,74
76065	Beaussault	7,54	76516	Quièvecourt	6,75
76070	Bellencombre	3,87	76526	Ricarville-du-Val	0,95
76071	Bellengreville	6,97	76538	Rosay	1,77
76130	Bouelles	1,03	76545	Rouxmesnil-Bouteilles	0,41
76147	Bully	3,98	76562	Saint-Aubin-le-Cauf	16,5
76148	Bures-en-Bray	8,57	76582	Saint-Germain-d'Étables	13,96
76175	Clais	4,85	76584	Saint-Germain-sur-Eaulne	1,46
76185	Compainville	3,36	76588	Saint-Hellier	8,1
76210	Dampierre-Saint-Nicolas	5,86	76620	Saint-Martin-l'Hortier	7,82
76220	Douvrend	9,65	76621	Saint-Martin-Osmonville	2,58
76235	Envermeu	11,67	76630	Saint-Ouen-sous-Bailly	3,24
76244	Esclavelles	2,87	76648	Saint-Saëns	5,24
76262	Fesques	3,65	76649	Saint-Saire	13,02
76269	Fontaine-en-Bray	4,14	76652	Saint-Vaast-d'Équiqueville	5,77
76280	Fréauville	2,29	76567	Sainte-Beuve-en-Rivière	1,73
76283	Fresles	3,39	76578	Sainte-Geneviève	5,6
76288	Freulleville	3,73	76665	Sauchay	4,7
76295	Gaillefontaine	10,82	76674	Sévis	0,42
76392	Londinières	8,05	76691	Le Thil-Riberpré	3,46
76399	Lucy	0,81	76697	Torcy-le-Grand	6,95
76413	Martigny	3,09	76698	Torcy-le-Petit	5,81
76414	Martin-Église	10,01	76724	Vatierville	1,4
76415	Massy	4,38	76749	Wanchy-Capval	4,45
76424	Ménonval	0,01			
76427	Mesnières-en-Bray	13			
76432	Mesnil-Mauger	4,45			
76437	Meulers	8,16			